

**Délibération du Conseil Communautaire**

Le mercredi 24 septembre 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à la Chapelle-Grésignac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 18 septembre 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	45	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville - Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemerrier – Géry Denis – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Denis Ferrand – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Bruno Beuque pour la commune de Bouteilles St Sébastien
Titulaires absents	13	Christine Berthé – Lisa Boyer – Corinne Ducoup – Alfred Gonnard – Daniel Bonnefond – Joël Constant – Catherine Bezac-Gonthier – Catherine Esculier – Pierre Guigné – Brigitte Pourtier – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Edwige Badel
Procurations	5	Joël Constant à Bruno Limerat Catherine Bezac-Gonthier à Nicolas Platon Catherine Esculier à Christine Laurent Pierre Guigné à Jean-Pierre Paretour Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet

DELIBERATION N° 2025 /132 : (Code Nomenclature /8.4)**DATE : 24 SEPTEMBRE 2025****RAPPORTEUR : Allain Tricoire****OBJET : subvention versée au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) pour cofinancer le projet de création d'un sentier d'interprétation sur la zone des Rebeyrolles à Villeteureix**

Par délibération N° 2022/201 votée au Conseil communautaire du 7 décembre 2022, le Président de la CCPR a été autorisé à signer un bail emphytéotique administratif au bénéfice du CEN sur un ensemble de parcelles (10 ha 11 a 31 ca) dans la zone des Rebeyrolles sur la commune de Villeteureix. Le BEA a été signé le 13 décembre 2022 pour une durée de 30 ans. Il est mentionné à l'article 4, relatif aux conditions de partenariat, que le Bailleur s'engage à participer financièrement aux opérations prévues dans le document de gestion du site.

Dans ce cadre, il a été voté au budget 2025 de la CCPR une enveloppe permettant de soutenir la création et l'installation d'un parcours d'interprétation afin de sensibiliser et d'informer les publics sur le milieu naturel, les habitats et la faune présente sur la zone des Rebeyrolles.



Un état des lieux des aménagements et signalétiques existants a été réalisé fin 2024. En parallèle de la réparation ou du remplacement de l'existant, il est prévu la pose de nouveaux aménagements et signalétiques. Un avant-projet sommaire comme suit a été défini en mars 2025 pour la refonte du sentier de la zone humide :



Un chiffrage prévisionnel a été établi et s'élève à environ 25 000 euros TTC (AVP, Fabrication, Pose).

Le conseil communautaire à l'unanimité décide d'engager la somme budgétée de 6 000 euros (soit 25% du coût total du projet) qui sera reversée au CEN, via la signature d'une convention de remboursement.

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 51

Votes contre : 0

Abstention : 0

Publié le 06/10/2025

Le secrétaire de séance du 24 Septembre 2025
Jean-Marcel Beau

Le Président de la Communauté de
Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Jean-Marcel BEAU